

Handicapés : ils veulent avoir le choix

GRADIGNAN Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a été reçue hier par le centre ressources Trisomie 21. Moment d'échanges intenses

Isabelle Castéra
i.castera@sudouest.fr

Sophie Cluzel, la secrétaire d'État aux personnes handicapées, s'est déplacée pour apporter la bonne parole aux personnes handicapées et à leurs familles. Finalement, elle a pris une leçon d'humanité incroyable. Sa mission hier ? Signer la démarche Territoires 100 % inclusifs, qui vise à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne handicapée - école, entreprise, loisirs, logement - pour lutter contre les ruptures de parcours.

À Gradignan, entourée des acteurs justement, mais aussi des premiers rôles, les handicapés et leurs parents, elle a touché du doigt la vraie vie des gens en situation de handicap. Et leur volonté toute

crue de vivre et d'avoir le choix. Le centre ressources régional Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine a en effet, reçu Sophie Cluzel pour une après-midi d'échanges. Depuis de nombreuses années, sous l'influence de Jacques Daniel, président de l'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine, la mutation souhaitée par le ministère est déjà en marche.

Marion, Céline, combattantes
Céline d'abord. Elle a 23 ans et s'apprête à signer un CDI au sein de la société XO Sécurité de Floirac. Marion est porteuse d'une Trisomie 21, elle dégage une joie de vivre communicative. En Aquitaine, 300 personnes comme elles, vivent la même situation. L'accès à un emploi pérenne en milieu ordinaire. Cet après-midi, elle est accompagnée par une salariée de l'entre-



Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, hier à Gradignan. PH. THERRY DAVID

prise, chargée de l'aider dans ses démarches pour une meilleure intégration. « C'est la première fois qu'on a une collaboratrice handicapée. Notre envie, c'est de lui confier des tâches qui lui conviendront et à nous aussi. Elle est archi investie, et c'est la seule salariée qui arrive le matin en disant : "C'est super d'être ici !" ». Céline, qui jubile, s'adresse à la ministre : « Je suis fière de mon avenir et aussi de parler avec toi ! ». Elle affronte la vie réelle avec enthousiasme, un parcours vers l'em-

ploi « accompagné ». Tout comme la jeune Marion, 28 ans, d'Agen. Elle, c'est un logement qu'elle est en train de « gagner », une ambition possible grâce à une assistante au projet de vie.

Les mères sont là qui témoignent : « Désormais, on peut envisager l'avenir de nos enfants autrement que dans une institution ! » Et Marion regarde la ministre bien en face et lui assène : « Maintenant, je veux choisir mon métier, comme tu dis ! ». Sophie Cluzel applaudit. Du

chemin reste à faire, elle l'admet : « Il faut accélérer le degré d'acceptation de la différence. Proposer des boîtes à outils aux acteurs, aux enseignants. Les personnes porteuses de handicap doivent être intégrées à l'école ordinaire. C'est à l'école de s'adapter et aux enseignants de comprendre la différence. Faites remonter les mauvais agissements, au cas par cas jusqu'à notre ministère. Nous avons besoin de faits avérés et non de procès d'intention. Et alors, nous pourrions agir. »